

À TOUS LES PATINEURS DES ÉCOLES AVANCÉES

Objet : Critères de répartition - Revue sur glace – 16 et 17 avril 2011

Cher(es) patineuses et patineurs,

Veillez lire attentivement les changements apportés pour l'année 2011.

Le nombre de patineurs par niveau au CPA Laval est en constante évolution. Nous devons donc chaque année vérifier les critères d'attribution des numéros afin d'avoir des numéros équilibrés en terme de nombre de participants. Comme nous attendons un nombre beaucoup plus élevé dans les niveaux Senior Argent, Or et Médaille d'Or, nous nous devons de réduire le nombre de numéros par patineur dans ces catégories. Voici la nouvelle attribution :

- Chaque patineur sera placé selon le plus haut niveau de test atteint au 30 septembre 2010 dans l'un ou l'autre des programmes de patinage (style libre, habiletés, danse, interprétation). Selon le nombre de patineurs de chaque niveau, il y aura possibilité de regroupement ou de retranchement de groupe.
- Les patineurs des niveaux Préliminaire, Junior Bronze, Senior Bronze, Junior Argent et **Senior Argent** ont droit à un numéro.
- Les patineurs des niveaux Or et Médaille d'Or ont droit à **deux numéros**, peu importe le nombre de médailles obtenues.
- Le patineur qui a obtenu une médaille Or en Style libre, entre le premier janvier et le 31 décembre 2010 se verra attribuer un solo lors d'une représentation de la Revue sur glace (la représentation est au choix du comité).
- Les patineurs qui ont obtenu une médaille Or entre le premier janvier et le 31 décembre 2010 en habiletés, en interprétation ou en danse ou le niveau Diamant en danse se verront attribuer un numéro supplémentaire correspondant à la discipline de la médaille obtenue pour l'année d'obtention de la médaille seulement. **Il reviendra à 2 numéros l'année suivante.**
- IMPORTANT Pour les patineurs du programme de compétition et du programme de patinage synchronisé, ceux-ci doivent obligatoirement faire le numéro de base à la Revue sur glace pour avoir droit de faire le numéro de leur programme.
- Cette année, dû au grand nombre d'inscriptions, nous n'offrons pas de numéro de base aux patineurs hors club, seul le numéro de synchro ou compétition (par exemple partenaires en couple, etc.).
- **Les personnes ayant un attachement professionnel au CPA Laval (Entraîneurs) ou les patineurs qui sont également juges ne pourront faire partie du spectacle pour les numéros de base. Ils seront autorisés à faire leur numéro de programme synchronisé s'ils font partie du programme.**
- **Veillez noter qu'il n'est pas garantie que les patineurs médaillés d'or obtiennent chaque année le numéro associé à la discipline de leur médaille. (Sauf le numéro récompense l'année d'obtention de la médaille).**

L'horaire des pratiques, qui est prévu de débiter dans la première semaine de mars 2011 (sujet à changement), sera disponible sur le site Web du C.P.A. Laval www.cpalaval.qc.ca, dans la section Revue sur glace. L'horaire changera lors de la fermeture des aréna en avril 2011.

Pour toutes questions concernant la répartition des numéros ou pour toutes autres informations **vous devez communiquer avec Mme Solange Abou-Arrage par courriel à solangearrage@hotmail.com ou par téléphone au (450) 665-7391.**

Comité de Revue sur glace